



PRÉVENTION



PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - SANITAIRE ET SOCIAL (PRAP 2S)

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Taux de réussite : 91 %

PRE-REQUIS

Toute personne ayant déjà une première expérience dans les soins ou l'aide en établissement hospitalier ou en maison de retraite

OBJECTIFS

La formation PRAP 2S vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant de manière concertée des améliorations techniques et organisationnelles.

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction

- Collecter les informations et définir la prévention des Risques

Séquence n° 1 - La Prévention des Risques

- Identifier les principales notions relevant de la prévention des risques

Séquence n° 2 - La Prévention des Risques

- Identifier et reconnaître les TMS (Troubles Musculo Squelettiques)

Séquence n° 3 - La Démarche de Prévention des Risques sur le poste de travail

- Comprendre le fondement de la démarche de prévention des risques
- Appréhender le mécanisme d'une démarche de prévention des risques

Séquence n° 4 - Les solutions

- Recherche de pistes de solutions et d'améliorations du poste de travail
- Proposer des mesures de prévention

Séquence n° 5 - Analyse de situation de travail

Séquence n° 6 - Principes de base et d'économie d'effort

Séquence n° 7 - Les techniques d'aide à la personne

Séquence n° 8 - Évaluation manutention

DURÉE

21 h devant être réparties sur 3 journées non consécutives (2 jours + 1 jour)

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes

MODALITÉ D'EVALUATION

Un certificat «acteur PRAP 2S» valable 24 mois sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives

Possibilité de validation partielle : non

Équivalence et passerelles : /

Suite de parcours : soumis à recyclage d'une journée tous les 2 ans.

Débouchés : Acteur PRAP 2S

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Constitution de groupes de 4 à 10 personnes
- Ouverture de la formation 15 jours avant le démarrage effectif

CONTACTS



03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

**ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ
REDUITE**

Oui

TARIF

- Tarif individuel : à partir de 410 € net de taxes
- En inter et en intra : nous consulter

DERNIÈRE MISE À JOUR

20/05/2021

